

L'Aumônier vient en 3^e place dans l'ordre hiérarchique du lycée après le Proviseur et le Censeur des études : aux salaires plus élevés (mais hiérarchiquement gradués¹⁶) vient donc s'ajouter la jouissance d'un jardin de taille proportionnelle à l'importance de la fonction. On peut s'étonner dans ces conditions de ne pas trouver le *jardin du Censeur*.

Sur un plan antérieur du lycée (1845¹⁷) il est écrit sur la grande maison : « *Maison particulière dont le rez-de-chaussée est loué pour le logement du Censeur* » et de fait, le Censeur ne dispose au 1^{er} étage du lycée, que d'un bureau, un cabinet et une petite chambre tout juste bonne à loger un lit de camp.

Lorsque Charles Lefevre quitte le lycée en 1858, Jean-Baptiste Martenot, le nouvel architecte de la Ville vient d'arriver. Le plan de l'établissement qu'il dresse permet d'enregistrer les changements intervenus au lycée et dans ses alentours en l'espace de 10 ans. Les fossés sont comblés, l'avenue de la gare déroule de larges trottoirs, aménagés grâce à une bande de terrain prélevée au détriment des jardins *Aussant* et de *Léon*.

Le Censeur, M. Maréchal, dispose désormais d'un grand appartement au 1^{er} étage entre *Cour des Classes* et *Cour des Jeux*¹⁸ mais n'a toujours pas de jardin. Avait-il en compensation la jouissance de la longue terrasse qui surmontait la galerie de la *Cour des Jeux* ?

Le Proviseur Guiselin occupe, lui, un appartement au 1^{er} étage de ce qui reste de la *Retraite*¹⁹ et son jardin correspond à celui qu'on avait concédé autrefois à l'Ecole de Chirurgie. Martenot en a soigneusement relevé les parterres dont l'agencement, très élaboré, devait être du plus bel effet.

C'est vrai aussi, du jardin (plus étroit) de l'abbé Robert. Mais le vieil Aumônier²⁰ a du souci à se faire : le dessin de son jardin disparaît sous des traits de crayon qui cernent l'emplacement du nouveau bâtiment dont Martenot médite la construction le long de l'avenue de la Gare.

Les jours des derniers espaces verts sont désormais comptés !

Jours ? Disons quelques années..

Le temps de faire disparaître le jardin du proviseur pour y installer une éphémère cour pour un Petit Collège logé dans l'aile de jonction (tracée sur le plan ci-dessus).

Le temps d'exproprier maisons, cours et jardins particuliers situés au coin de la rue Saint Thomas et de la nouvelle avenue (y compris l'hôtel de Léon).

Le temps d'y construire une nouvelle chapelle, de détruire la récente aile de jonction pour en construire une nouvelle menant du vieil établissement à la chapelle neuve. Vous suivez ?



P-V BOULLE, 1848

(Source AMR)



J-B MARTENOT, 1859

(Source AMR)